



20
23

Rapport
~ D'ACTIVITÉ ~

Som- maire

01

Un territoire attractif et entreprenant

1.1 Économie	05
1.2 Immobilier	06
1.2 Emploi	08
1.4 Enseignement Supérieur	10

04

Un cadre de vie et une offre de service de qualité

4.1 Culture	27
4.2 Sport	29
4.3 Tourisme	30

02

Une agglomération accueillante et solidaire

2.1 Aménagement et urbanisme	13
2.2 Habitat	15
2.3 Cohésion sociale	16
2.4 Santé	17

05

Une agglomération performante et démocratique

5.1 Ressources humaines	33
5.2 Communication	34
5.3 Budget - Finances	37

03

Agir face aux défis climatiques

3.1 Transport et mobilité	19
3.2 Eau et assainissement	21
3.3 Gestion des déchets	22
3.4 Environnement	23

Rapport d'activité 2023 Laval Agglomération
Directeur de publication :
Florian Bercault, Président de Laval Agglomération
Directrice de la communication
Département Valorisation, Attractivité et Participation :
Sophie Grimm
Rédaction :
Elise François-Dainville
et les directions générales adjointes
Photographies :
Chloé Brehin, Kévin Rouschasse
Maquette et mise en page :
Sandwich Communication
Laval Agglomération
1, place du Général Ferrié - 53008 LAVAL Cedex
Tél. : 02 43 49 46 47 - www.agglo-laval.fr
Courriel : laval-agglo@agglo-laval.fr
Édition : Octobre 2023

Édito

Depuis 2020, nous avons traversé : crise sanitaire, sécheresse, émeute urbaine, inflation, transition écologique, alerte à la bombe, guerre, aux portes de l'Europe, ... des crises avec une certaine intensité et répétition qui prouve que nous sommes dans un monde où l'incertitude devient la norme.

Dans un monde d'incertitude, il faut savoir prendre son risque. Laval Agglomération a choisi un projet qui rassemble, qui unit, qui offre un espoir mais aussi qui porte une ambition forte. Un projet de transformation pour se préparer aux secousses multiples et redonner un bon sens à nos vies.

Laval Agglomération entend promouvoir des modes de vies respectueux des ressources et de la nature en décarbonnant nos déplacements, en rénovant les logements passoire thermique, en lançant des projets de production d'énergies renouvelables, en réduisant la production des déchets. Prendre soin des terres arables n'a jamais été aussi nécessaire. C'est pourquoi Laval Agglomération s'est engagée dans un programme de sobriété foncière. Nous avons lancé la réhabilitation de la friche de la fonderie à Port Brilllet. Nous nous sommes engagés dans un plan alimentaire territorial et dans la démarche Territoire Engagé pour la Nature.

Laval Agglomération s'engage pour les générations futures. En matière d'enseignement supérieur pour développer un éco-campus offrant les meilleures conditions de vie et de réussite aux étudiants et aux chercheurs, en accompagnant les acteurs du site lavallois à développer de nouvelles formations. Nous entendons résolument promouvoir les démarches RSE et des politiques RH inclusive dans les entreprises du territoire.

Nous voulons également défendre la cohésion sociale en veillant à offrir un logement digne pour tous et toutes. C'est l'objectif de notre Plan Local de l'habitat qu'il nous faut évaluer. C'est aussi le sens de la rénovation urbaine des quartiers populaires qui se déploie sur le grand Saint-Nicolas. C'est aussi le sens que nous entendons donner à notre projet culturel de

territoire qui défend la culture au plus près des habitants.

Laval Agglomération c'est aussi faire le choix de la coopération et dépasser les clivages et les rivalités stériles. Faire travailler ensemble 34 communes qui chacune a son identité propre mais qui choisissent de s'unir pour porter plus loin un projet de territoire ambitieux et utile aux habitants. Nous avons su mobiliser un conseil de développement qui s'empare des enjeux du territoire pour contribuer aux côtés des élus.

À l'échelle du territoire nous y arriverons tous ensemble. Entreprise Association Economie Sociale et Solidaire, citoyen, agent du service public. Car nous sommes des solutionneurs. Nous avons la capacité à partir des coalitions pour avancer.

Nous savons aussi que c'est en mettant en commun nos forces et nos moyens que nous pourrions dégager les investissements majeurs à faire pour à la fois lutter contre le réchauffement climatique et adapter notre territoire au dérèglement qui en découle.

L'agglomération porte ainsi des projets d'aménagements structurants pour le territoire comme la nouvelle usine des eaux, dans le domaine économique (Plateforme rail Route, Parc Grand Ouest), et d'attractivité (futur Stade Le Basser).

Je remercie tous les vices présidents et conseillers de Laval Agglomération qui œuvrent avec énergie, détermination, pour donner du sens et du corps à notre projet de territoire. Je remercie l'ensemble des équipes de Laval Agglomération. Ce rapport d'activité est le leur.

Florian Bercault
Président de Laval Agglomération,
Maire de Laval

UN TERRITOIRE attractif et entreprenant

Convaincue qu'une grande part du dynamisme de l'agglomération est le résultat d'une culture entrepreneuriale riche, Laval Agglomération a choisi de soutenir les entreprises et de favoriser leur transition écologique, à travers de nouveaux outils de financement. Côté emploi, les initiatives ont également été porteuses. Quant au département de l'enseignement supérieur et de la recherche, il poursuit son objectif d'accueillir 10 000 étudiants à l'horizon 2030.

INITIER ET SOUTENIR LA RSE

Laval Agglomération a mis en place plusieurs actions afin d'initier une démarche durable au sein des entreprises via la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Objectifs : limiter les impacts négatifs de leurs activités et améliorer leur environnement, qu'il soit humain, social ou naturel. Laval Économie a ainsi animé des ateliers (54 participants), des fresques (65 participants), et des échanges de pratiques. Deux projets d'économie circulaire ont aussi été valorisés : une collecte de palettes au sein des entreprises portée par l'association Bois Debout, et un projet de recyclage des menuiseries porté par les associations Val'orisons 53, Bois Debout, et Alternatri). Deux événements ont été organisés : AGIR (278 participants) et une soirée Inspiration (114 participants).

UN PAS DE PLUS VERS LE PARC GRAND OUEST

L'année 2023 a permis la finalisation du plan de composition de la zone d'activité industrielle de 150 ha (entre Louverné, la Chapelle-Anthénaise et Argentré), qui respecte les contraintes environnementales. Les dossiers réglementaires ont été déposés à la fin de l'année. Pour rappel, ce projet qui est en réflexion depuis plus de 10 ans, a pour objectif de doter l'agglomération lavalloise d'un outil attractif au service du développement économique et de la création d'emplois.

LA CELLULE D'OBSERVATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ÉTOFFE SON PORTAIL

- 5 fiches réalisées : commerce, foncier, chômage, enseignement supérieur, emploi.
- 1 portail open data avec 51 indicateurs d'activités économiques.

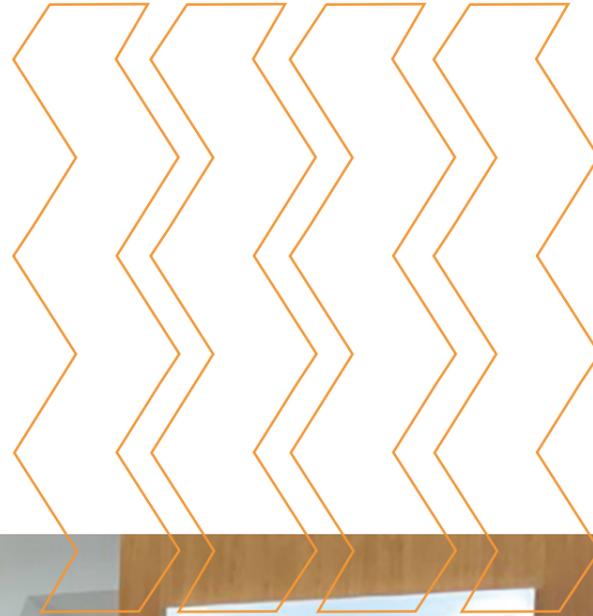
ZOOM SUR LE SALON AGIR

Le premier salon AGIR (Acteurs Générateurs d'Impact Responsable) dédié à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) s'est déroulé à l'Espace Mayenne le 16 novembre 2023. L'événement était co-organisé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Association pour la Promotion de l'Économie sociale et solidaire, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Agriculture. Près de 300 chefs d'entreprises et salariés venus de toute la Mayenne ont pu échanger autour des pratiques éthiques et durables au sein des entreprises.



2^{ÈME} PARTICIPATION DE L'AGGLO AU SIMI

Pour la deuxième année consécutive, Laval Agglomération était représentée au SIMI à Paris, un salon de l'immobilier d'entreprises qui réunit les investisseurs et les utilisateurs immobiliers. Aux côtés de Laval Mayenne Aménagements, elle a pu faire la promotion du territoire, présenter ses projets emblématiques ainsi que les opportunités à venir.



UN FONDS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES

Sept entreprises ont été accompagnées dans leur transition énergétique grâce à 325 722 € de subventions accordées par Laval Agglomération. Le dispositif repose sur l'ambition que chaque euro d'argent public doit avoir un impact sur le bilan carbone du territoire. Les fonds alloués ont pour objectif de limiter le nombre de passoires énergétiques tout en permettant aux entreprises de réduire leur facture en énergie.

SOUTENIR LA RÉNOVATION DES COMMERCES DES CENTRALITÉS

À travers son fonds immobilier de proximité, Laval Agglomération soutient le développement des activités commerciales, artisanales et marchandes dans les centralités. En permettant aux boutiques de se moderniser et de gagner en attractivité, il contribue à redynamiser les centres-villes. Dans un contexte économique soumis à une inflation galopante, ce fonds a été d'autant plus précieux. En 2023, 107 416 € de subventions ont été engagés, permettant à 10 commerces de rénover leurs locaux.



#emploi



Membres de l'entreprise à but d'emploi

LE CHÔMAGE LONGUE DURÉE, BIENTÔT UN VIEUX SOUVENIR ?

Depuis 2021, Laval Agglomération expérimente le dispositif national "Territoires zéro chômeur de longue durée" sur le Grand Saint-Nicolas (Pavement, Charité, Mortier, Murat, Kellermann). Objectif : partir des compétences des personnes pour créer leur futur emploi. En juillet 2023, Laval Agglomération a obtenu son habilitation pour la création d'une entreprise à but d'emploi (EBE), et ainsi proposer des CDI aux 300 habitants concernés dans ce quartier.

LES CHANTIERS, VÉRITABLES TREMPLINS POUR L'AVENIR

Laval Agglomération a mis en place deux dispositifs dédiés au recrutement de personnes éloignées de l'emploi : le chantier d'avenir et le chantier tremplin. Il s'agit de contrats à durée déterminée de 20 à 28 heures par semaine pour une durée de 4 à 12 mois. Le recrutement s'opère sur la motivation du candidat et non sur ses compétences. En 2023, une cinquantaine de personnes ont travaillé sur des chantiers dits "d'avenir" et "tremplin". Parmi les réalisations, on compte le mur en pierre de l'espace Del'Aune à Saint-Berthevin, et la fresque de la salle de loisirs de Montjean.



SEMAINE LAVAL EMPLOI, NOUVEAU FORMAT

Du 10 au 13 octobre 2023, la Semaine Laval Emploi a proposé une nouvelle formule pour son incontournable salon dédié à l'emploi. Pour cette 8^{ème} édition, la formule «un jour, un thème, un lieu» a été retenue. Les visiteurs ont pu choisir leurs journées de visite en fonction de quatre thématiques : reconversion professionnelle, création d'entreprise, emploi, et métiers qui recrutent. Au total, 60 animations ont été proposées (forums, micro conférences, ateliers ou job datings).



enseignement supérieur, recherche et innovation

SLESRI : LES NOUVELLES AMBITIONS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'année 2023 a permis l'élaboration et la rédaction partenariale du nouveau Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) pour une validation début 2024. Des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (publics ou privés) sont partenaires du SLESRI : Le Mans Université (IUT et faculté de Droit), l'ESIEA, l'ESTACA, l'Université Catholique de l'Ouest, l'ENSAM et l'École de design...

UN PAS DE PLUS DANS L'INSTALLATION DE L'UCO AU CAMPUS

Le bâtiment d'enseignement supérieur de 2 260m² dédié à l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) pourra accueillir jusqu'à 600 étudiants sur le campus universitaire Laval-Changeé. Ce projet s'inscrit dans l'objectif commun et partagé d'atteindre 10 000 étudiants en Mayenne à l'horizon 2030. Rien n'a été négligé dans ce projet, ni l'optimisation des conditions de travail pour les étudiants (lumière naturelle, proximité des locaux, autonomie, accessibilité, confort thermique et acoustique...), ni la dimension environnementale, prise en compte dans ce bâtiment économe et sobre. Le calendrier prévoit une mise en service du bâtiment en 2026.



UNE ÉCOLE DE DESIGN AU CAMPUS DE LAVAL

Laval Agglomération a travaillé sur l'implantation de l'École de design de Nantes Atlantique avec une première rentrée prévue en septembre 2024. Installée dans les locaux du Laval Virtual Center, elle y proposera quatre formations : 3 DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) en bac +3, et un Diplôme de Design de niveau bac +5.

AMÉNAGEMENT DU CAMPUS PORTE DE L'AUBÉPIN

L'étude de planification urbaine lancée en 2022 a permis d'aboutir en 2023 à l'élaboration d'un plan guide de ce secteur qui regroupe la Technopole, le Campus, et l'avenue de Coubertin. Au cœur de celui-ci, figure le développement de l'éco-campus pour faire évoluer les établissements, accueillir de nouvelles formations et offrir de nouveaux services nécessaires à la vie étudiante. Cet aménagement devrait voir le jour en 2027/2028.

EN CHIFFRES

- 5 890 étudiants et alternants sur le territoire dont 45% de Mayennais ;
- 6 projets accompagnés au titre des initiatives par, et pour, les étudiants.



2

UNE AGGLOMÉRATION accueillante et solidaire

Le travail de concertation mené tout au long de l'année avec les habitants et les élus locaux a permis le lancement de projets d'aménagement ambitieux et durables. Un soutien accru a été apporté aux propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement et la lutte contre les logements vacants s'est poursuivie. En termes d'accès aux soins et d'accompagnement des familles, Laval Agglomération a réaffirmé sa volonté de lutter contre la précarité et de favoriser la cohésion sociale.

LA FUTURE PORTE DE L'AUBEPIN SE DESSINE

Une étude de planification urbaine à l'échelle intercommunale a été finalisée en 2023. Elle prévoit l'aménagement de la porte de l'Aubépin d'ici 2027 autour du grand espace naturel qu'est le parc Aubépin. Parmi les projets figurent l'éco-campus, la requalification et la transition écologique du Technopole, la revue des interconnexions et des mobilités dans la zone, ou encore la restructuration du stade Le Basser.

LES ÉLUS FORMÉS À LA LOI ZAN

Instauré en 2021 par la loi Climat et résilience, l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) vise à diviser par deux tous les dix ans, le rythme d'urbanisation des espaces naturels, pour atteindre zéro artificialisation nette en 2050. Afin de mettre en œuvre cette loi complexe, des élus ont été formés aux objectifs et à la mise en œuvre du ZAN lors de la Conférence des Maires en novembre 2023.

L'AGGLO DEUX FOIS LAURÉATE :

Laval Agglomération s'est distinguée deux fois :

- en tant que **territoire pilote de sobriété foncière (TPSF)**, un dispositif porté par le ministère de la Transition écologique et l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), qui vise à accompagner et à soutenir des territoires pour réinventer un modèle de densification urbaine qui favorise la sobriété foncière.
- dans un **appel à manifestation d'intérêt (AMI) des réhabilitations des friches** commerciales et entrées de ville avec le projet de la fonderie de Port Brillet.





FONDERIE DE PORT-BRILLET : UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE

Fermé depuis 2011, le site industriel de Port-Brillet a entamé sa mutation en 2022 sous l'impulsion de Laval Agglomération devenue propriétaire des lieux. Objectifs : retrouver de l'activité économique sur le site et créer une place publique à dimension citoyenne. Confiée à Laval Mayenne Aménagements, cette métamorphose a fait l'objet d'une concertation avec les habitants. En 2023, les premiers travaux de dépollution du site ont été lancés.

ÉVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- Campus-technopole, OAP du Parc de l'Aubépin, et OAP du stade Coubertin ;
- réalisation de 7 procédures d'évolution du PLUi pour les communes de l'agglomération dont Loiron, Forcé, Laval ou encore Changé ;
- modification n°2 permettant à 20 communes de l'agglomération de réaliser un projet ou de corriger une erreur sur les plans.

OPÉRATION "TOUR DES COMMUNES"

Durant l'année 2023, le service urbanisme réglementaire a mené, conjointement avec le service prospective et planification, une opération intitulée "Tour des communes". Cette action a consisté à rencontrer les maires des 34 communes sur leur propre territoire pour recueillir leurs besoins et attentes à l'égard du nouveau PLUi, et permettre d'apporter des améliorations aux PLUi actuels.

EN CHIFFRES

Le service urbanisme réglementaire a délivré :

- 68 permis de démolir
- 94 autorisations préalables de pose d'enseigne
- 53 Certificats d'urbanisme opérationnels
- 762 permis de construire
- 2247 déclarations préalables
- 29 permis d'aménager

LOGEMENTS SOCIAUX : LE PROCHAIN PLAN PARTENARIAL EN GESTATION

La délibération communautaire du 23 mars 2023 a engagé Laval Agglomération dans la procédure d'élaboration de son second plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs pour la période 2024-2029. Il vise à mieux organiser localement l'enregistrement et la gestion de la demande locative sociale, la liste des situations des demandeurs qui justifient un dispositif particulier d'instruction et d'attribution, les conditions de réalisation des diagnostics sociaux et des mesures favorisant l'accès et le maintien dans le logement, les outils de suivi de la mise en œuvre de ce plan partenarial de gestion.

LA LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS EST LANCÉE

Le service Habitat de Laval Agglomération a souhaité inciter les propriétaires de locaux vacants depuis plus de 2 ans situés dans les centralités à remettre leurs biens sur le marché. Un courrier est adressé aux propriétaires concernés pour leur proposer un accompagnement gratuit d'un architecte et du conseiller France Rénov' de la Maison Départementale de l'Habitat : visite sur site, définition du projet et de sa faisabilité économique, orientation pour sa réalisation, diagnostic énergétique, conseils techniques et financiers pour les travaux. Sur le territoire, 1 086 logements sont concernés, majoritairement des petits appartements situés dans des immeubles anciens en monopropriété.

OPÉRATIONS "THERMOFAÇADES" SCRUTER LES HABITATIONS

Chaque année, le service Habitat lance un appel à candidature auprès des 34 communes pour proposer des animations "thermofaçades". En 2023, Changé et Saint-Jean-sur-Mayenne ont été retenues et une vingtaine de propriétaires ont pu bénéficier de l'expertise des conseillers France Rénov' de la Maison de l'Habitat. Au moyen de clichés thermographiques de l'extérieur, ils ont pu identifier les déperditions énergétiques des logements. Une conférence sur la rénovation énergétique et les aides financières leur a ensuite été proposée.

EN CHIFFRES

- 1265 logements autorisés et 219 logements locatifs sociaux agréés
- 284 demandes pour l'amélioration des logements du parc privé (234 en 2022)
- 52%, c'est le gain moyen énergétique par logement à la suite d'une rénovation

LOGER CHEZ L'HABITANT, C'EST POSSIBLE !

Laval Agglomération a lancé le dispositif Habitat Temporaire chez l'Habitant en partenariat avec l'Association Départementale pour le Logement des Jeunes (ADLJ). Il permet aux jeunes de 15 à 30 ans, en apprentissage, en stage ou en mobilité professionnelle, de bénéficier d'un logement au plus près de leur emploi ou lieu de formation, pour la somme de 15 €/nuit. L'association, de son côté, fait concorder des profils d'hébergeurs et d'hébergés. Une façon de faciliter la mobilité et de contribuer à l'attractivité du territoire.



UN EHPAD HORS LES MURS

Depuis avril 2023, l'Agence Régionale de Santé a autorisé et financé une mission de centre de ressources territorial CRT (dit «EHPAD hors les murs») pour les personnes âgées domiciliées dans l'agglomération. Celui-ci permet aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile. Cela passe par des réponses innovantes, en alternative ou en attente d'une entrée en établissement, et de fluidifier le parcours des personnes en s'appuyant sur une coordination intégrée et renforcée des différents professionnels et une sécurisation du domicile.

DÉPLOIEMENT DES ACTIONS AUPRÈS DES FAMILLES ET ALLOCATAIRES

Dans le cadre du projet de territoire de Laval Agglomération, la Convention Territoriale Globale (CTG) de la CAF est une démarche stratégique partenariale qui répond à 4 enjeux majeurs :

- proposer un projet familial et social adapté à chaque territoire ;
- rendre plus lisibles les actions communes avec la construction d'un projet global ;
- renforcer le travail entre les institutions ;
- dégager les moyens pour développer des actions innovantes et expérimentales sur le territoire.

L'un des premiers projets menés en 2023 a consisté en l'élargissement des relais petite enfance au niveau des communes non couvertes.

32 ACTIONS POUR LA SANTÉ

En 2023, le Contrat local de santé a été renouvelé, avec un territoire étendu à l'échelle de l'agglomération. L'idée est de mener une approche collective et collaborative pour engager la dynamique à travers le partage d'expériences, la mise en commun de moyens, etc. Signé avec l'Agence Régionale de Santé, il repose sur 32 actions autour de plusieurs axes (adaptation de l'offre en santé, actions de prévention et de réduction des risques, promotion de la santé environnementale ou encore facilitation du parcours d'accompagnement des personnes fragiles). La première action a permis la création d'un réseau de référents santé au sein des 34 communes de l'agglomération.

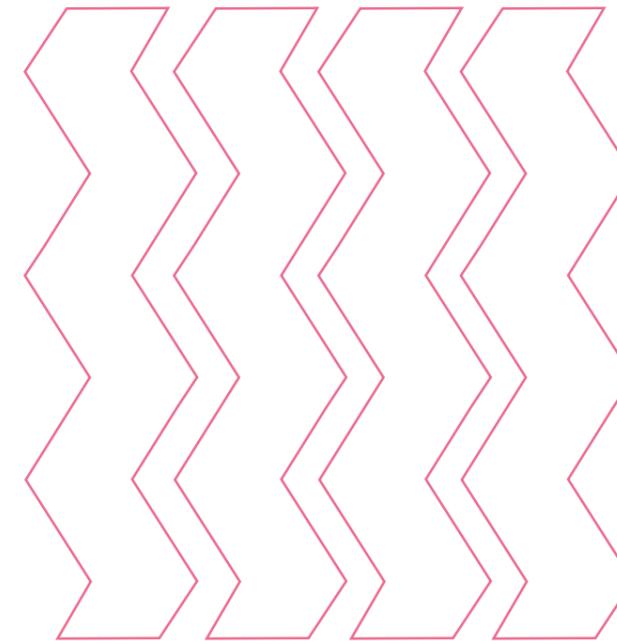


Une partie de l'équipe du service

LE SERVICE SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ EN ACTION

En 2023, le service Santé mentale et précarité a poursuivi son action auprès de bénéficiaires en grande précarité et porteurs de troubles psychiques. Les liens entre santé et précarité représentent des enjeux majeurs dans les champs des politiques de santé publique. Il a été démontré l'impact de la précarité sur l'état de santé physique et son rôle dans l'augmentation de la prévalence des troubles psychologiques.

En 2023, 189 personnes ont été accompagnées par le service qui coordonne également le conseil local en santé mentale pour trouver collectivement des solutions concrètes d'accompagnement social, de logement, ou de soins.





3

AGIR FACE aux défis climatiques

Placée au cœur du mandat des élus de Laval Agglomération, l'accélération de la transition énergétique a été soutenue en 2023 à travers l'achat de bus électriques, la promotion des mobilités douces, la construction d'une nouvelle usine des eaux, le PCAET, le PAT, le COT, mais aussi le déploiement d'une agriculture urbaine. L'Agglo s'engage résolument dans une dynamique résiliente, durable et vertueuse.

UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LES TUL

Alors que les élus de Laval Agglomération ont fait le choix audacieux de valider un changement de délégataire (RATP Dev après Keolis), une première étape a eu lieu en janvier 2023 avec l'extension de service (Tulib et Mobitul) sur les 14 communes de l'ex-Pays de Loiron. En septembre, la nouvelle offre a été déployée sur l'ensemble du réseau mais de nombreux dysfonctionnements ont été constatés. Les équipes de l'Agglo se sont donc fortement impliquées aux côtés de RATP Dev pour pallier ces difficultés et permettre de répondre aux exigences du service public. À noter : Laval Agglomération a fait le nécessaire pour qu'une compensation financière soit proposée aux usagers pour les mois de septembre et octobre 2023. En 2023, 4 969 036 voyages ont été effectués (-0,42% par rapport à 2022).

DES BORNES ÉLECTRIQUES POUR LES TUL

Les travaux d'approvisionnement au dépôt avec la construction d'un transformateur électrique dédié et l'installation de bornes électriques, ont été commencés en 2023. La livraison est prévue à l'automne 2024 pour un montant de 800 000 € HT. En parallèle, six nouveaux bus électriques ont été mis en service en septembre 2023 sur la ligne B.

DEUX NOUVEAUX PONTS ÉLÉVATEURS POUR LES BUS

Laval Agglomération a investi dans des ponts élévateurs au dépôt des TUL pour lever les bus et les cars. Les anciens étaient vieillissants et les contrôles techniques avaient émis des alertes sur l'état des fosses. Les travaux ont été faits avec l'appui du service Bâtiment.

M-TICKET : VOTRE TITRE SUR VOTRE SMARTPHONE !

Laval Agglomération a lancé en avril 2023 le M-Ticket. Pratique, rapide, écologique. L'application permet d'acheter son titre de transport directement depuis son smartphone, puis de valider le trajet en flashant les tags 2D à l'entrée du véhicule. En 2023, 40 000 tickets ont été vendus par ce canal.

SUCCÈS DE L'OPÉRATION VÉLO CARGO

Laval Agglomération avait modifié son aide en 2022 en promouvant les vélos cargos avec 300 € par vélo. L'objectif était alors d'accroître la transition écologique en permettant à des familles de remettre un véhicule thermique et de le remplacer par un vélo adapté au transport de la famille. En 2023, 43 subventions ont été accordées pour un montant de 12 800 €.

LA VOIRIE EN CHIFFRES

Les participations financières de Laval Agglomération sur les voiries

- 101 000 € : aménagements cyclables communaux : rue Charles de Gaulle à Bonchamp et Berthe Marcou ;
- 420 000 € : travaux de gros entretien de voirie sur diverses zones d'activités ;
- 96 000 € : sécurisation électrique des zones d'activités des Pavés et de l'Écoparc de la Gravelle ;
- 228 000 € : extension de la zone d'activité de la Meslerie à Saint-Ouën-des-Toits



POSE DE LA PREMIÈRE VANNE POUR LA FUTURE USINE D'EAU POTABLE

Le 1^{er} décembre 2023, élus et partenaires se sont réunis pour la pose symbolique de la première vanne de la future usine des eaux sur le site de la Biochère à Changé, qui viendra remplacer celles de Laval et de Saint-Jean-sur-Mayenne. Équipement majeur sur le territoire de Laval Agglomération, la nouvelle usine poursuit plusieurs objectifs : améliorer la qualité de l'eau potable en adoptant les techniques les plus vertueuses et efficaces de traitement, réduire le niveau de prélèvement d'eau dans la Mayenne, et diminuer l'impact écologique du traitement de l'eau. La mise en service de cette usine est prévue en 2026.



Perspective de la future usine

gestion des déchets



RÉDUIRE DE 15% LA PRODUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le conseil communautaire du 2 octobre 2023 a approuvé le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2023-2029. Ce programme ambitieux concerne l'ensemble des déchets produits par les habitants et les petits professionnels qui sont collectés par Laval Agglo dans les bacs, les conteneurs et en déchèteries. L'objectif principal est de réduire de 15% la production des déchets des ménages par rapport à 2021, soit passer de 605 kg/an/habitant en 2021 à 432 kg/an/hab en 2029.

48 actions seront déclinées autour de 4 axes :

- Prévention et gestion de proximité des biodéchets ;
- Promotion de la consommation responsable ;
- Promotion de l'économie circulaire ;
- Exemplarité de la collectivité.

EN CHIFFRES

- 551 kg de déchets produits par habitant, soit 0,8 % de moins qu'en 2022 ;
- 1 986 composteurs distribués portant à 9 937 le nombre de foyers équipés par Laval Agglomération ;
- 86% des déchets valorisés (recyclage, incinération, ou compostage).

DÉFI ZÉRO GASPI PENDANT LES FÊTES

Laval Agglomération a organisé en 2023 son deuxième Défi Zéro Gaspi « éditions réveillons » qui visait à sensibiliser à la réduction des déchets durant les fêtes de fin d'année. Objectif : réduire de 30% sa production de déchets ménagers et montrer que le changement est possible. 51 foyers ont été accompagnés, soit 131 habitants qui ont produit 22% de déchets produits de moins que l'année précédente.



LES DEUX CONSEILLERS EN ÉNERGIE PARTAGÉS À L'OEUVRE

Les Conseillers en Energie Partagés (CEP) interviennent auprès des communes de l'agglomération et apportent des solutions / astuces pour agir sur la transition énergétique du patrimoine des communes. Ils ont réalisé différents travaux sur l'année 2023 : bilan énergétique et de la consommation en eau pour toutes les communes (hors ville de Laval) avec présentation en commission ou en conseil municipal, accompagnement à la définition et la saisie des zones d'accélération EnR pour les communes, suivi de 18 projets d'amélioration énergétique sur le territoire.

LE PLAN D' ACTIONS DU PAT VALIDÉ

Le 16 octobre 2023, les élus de la collectivité ont validé le plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ce dernier est le résultat d'une concertation territoriale d'un an et demi avec l'ensemble des acteurs socio-économiques souhaitant prendre part à la construction de la politique alimentaire du territoire. Pour cela, 17 ateliers ont été réalisés entre mai 2022 et juin 2023. Ils ont permis de définir 6 axes parmi lesquels : la protection et la valorisation des ressources naturelles, le soutien à une agriculture durable, l'accès pour tous à une alimentation de qualité, ou encore la correspondance entre l'offre et la demande locale.



LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) ADOPTÉ

Outil opérationnel pour mettre en œuvre la transition énergétique et climatique locale, le PCAET a été validé le 19 juin 2023. Il est le fruit d'un important travail de concertation et d'ateliers afin de construire un programme d'actions porté par le plus grand nombre : collectivités, partenaires institutionnels, acteurs économiques, sociaux et culturels, et habitants. L'ensemble des documents a ensuite été déposé aux instances régionales pour avis réglementaire en décembre 2023.

PREMIÈRE PHASE DU CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL

Proposé par l'ADEME pour accélérer les démarches de transition écologique des collectivités, le Contrat d'Objectif Territorial (COT) avait été validé en 2022. L'année 2023 a permis le lancement de la phase 1 : développement et/ou renforcement d'une gouvernance interne avec la participation de 50 agents, et réalisation d'un état des lieux afin d'apprécier la dynamique en cours sur les deux référentiels du programme (climat-air-énergie et économie circulaire).

ÇA AVANCE DU CÔTÉ DE LA FERME URBAINE DE SAINT-NICOLAS

Laval Agglomération figure parmi les 100 territoires français soutenus par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour le déploiement d'une agriculture dite "urbaine" dans le quartier Saint-Nicolas de Laval. Un projet social, solidaire et participatif qui permettra de nourrir sainement les habitants en situation de précarité ; repositionner les personnes éloignées de l'emploi, par les activités agricoles ; fédérer les habitants autour de l'agroécologie. L'ensemble des études conduites en 2023 a permis d'identifier les potentialités des terres agricoles de la plaine d'aventure pour ce projet. Des premiers ateliers de concertation se sont également tenus afin d'impliquer les habitants dès le début du projet.



4 UN CADRE DE VIE et une offre de service de qualité

Théâtre, arts vivants, musiques actuelles...
L'offre culturelle sur le territoire est variée et ouverte à tous. Elle permet aussi de renforcer l'attractivité du territoire. Côté sport, les équipements communautaires ont accueilli plusieurs actions d'envergure internationale, de quoi faire résonner le nom du territoire par-delà les frontières. Le secteur du tourisme n'est pas en reste : la nouvelle offre de parcours balisés permet de découvrir le territoire en long, en large et en travers.



LES 3 CHÊNES : 10 ANS DÉJÀ !

Le théâtre Les 3 Chênes, équipement culturel communautaire situé sur le Pôle Loiron de Laval Agglomération, a fêté ses 10 ans en octobre 2023. À l'affiche sur trois jours : concerts, danse, cirque, lectures, réalité virtuelle et 15 ateliers de découvertes artistiques avec le conservatoire du pôle de Loiron. Festif et rassembleur, l'événement a permis de réunir plus d'un millier de personnes dans ce lieu consacré au spectacle vivant, à la diffusion et à la création.

LE CNAREP BIENTÔT EFFECTIF

Pour sa 2^{ème} année de préfiguration, le futur CNAREP a déjà accueilli 9 compagnies en résidences à l'espace Scomam, soit 44 artistes sur 12 semaines de travail. 7 ateliers ont été présentés au public du territoire. L'association ALAREP, porteuse du projet, a été créée et verra sa future direction artistique recrutée début 2025. 12 à 15 résidences d'artistes pourront alors être accueillies chaque année.

LE PCT 2024-2027 ADOPTÉ

Les orientations du Projet Culturel de Territoire (PCT) ont été adoptées en conseil communautaire le 13 juin 2023. Fruit d'une concertation, et s'inscrivant dans le cadre de la feuille de route de Laval-Agglomération, le PCT a pour ambition de structurer les objectifs, les enjeux et les actions de la collectivité dans le champ de ses compétences culturelles pour les 4 années à venir (2024-2027).



LE QUARANTE: PARI GAGNANT POUR BON VIVANT !

L'idée de cet événement était de proposer un rendez-vous festif, familial, musical et gastronomique, en mettant au programme : masterclasses culinaires, brocante, concerts de musique de chambre, et récital de piano. Il a été mené en coopération par le Conservatoire à Rayonnement Départemental, le Théâtre de Laval, le réseau Lecture publique et l'association de collectionneurs de vinyles et de bd de la Mayenne (ACVBD 53). Ce projet a permis d'apporter un nouveau souffle pour le rendez-vous musique classique de début de saison. 2 900 spectateurs ont été accueillis pour cette première édition.

UN CONTRAT TERRITOIRE LECTURE AU NIVEAU DE L'AGGLOMÉRATION

En 2023, un groupe de travail constitué de bibliothécaires, professionnels et bénévoles, a travaillé à la rédaction du Contrat Territoire Lecture (CTL), un dispositif proposé par la DRAC visant à accompagner le développement de la lecture publique au sein d'un territoire autour de 3 axes : le numérique et l'éducation aux médias, l'accessibilité et l'inclusion (dont l'accès à la lecture pour les 9 communes non équipées de bibliothèque), le développement durable.

LA BIB EN 2023

- 25 561 usagers actifs, soit 22% de la population de l'agglomération (la moyenne nationale est à 18%)
- 4 639 nouveaux inscrits
- 600 075 prêts et prolongations de documents

EN CHIFFRES

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental

- 4000 élèves inscrits en enseignement spécialisé ;
- 420 heures hebdomadaires d'interventions hors les murs pour 9 254 élèves touchés.



PISCINE : BOUGER LES LIGNES

Laval Agglomération a décidé de mettre fin à 22 ans de délégation de service public pour reprendre la gestion directe du centre aquatique Aquabulle. Objectif : permettre une gestion plus rationalisée de la structure en faisant d'elle un équipement d'intérêt communautaire. Les élus et les services ont mené un travail important : reprise du personnel, révision de la politique tarifaire, augmentation de l'amplitude d'ouverture, programmation des activités en complémentarité avec celles de la piscine Saint-Nicolas. En 2023, les piscines Saint-Nicolas et Aquabulles ont comptabilisé 289 953 entrées.

SOUTIEN AUX ATHLÈTES DES JO DE PARIS

Laval Agglomération a soutenu deux athlètes (Sounkamba Sylla et Gabriel Bordier) du territoire en leur octroyant une bourse individuelle de 7 500 €. Celle-ci a permis de les aider dans leur préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

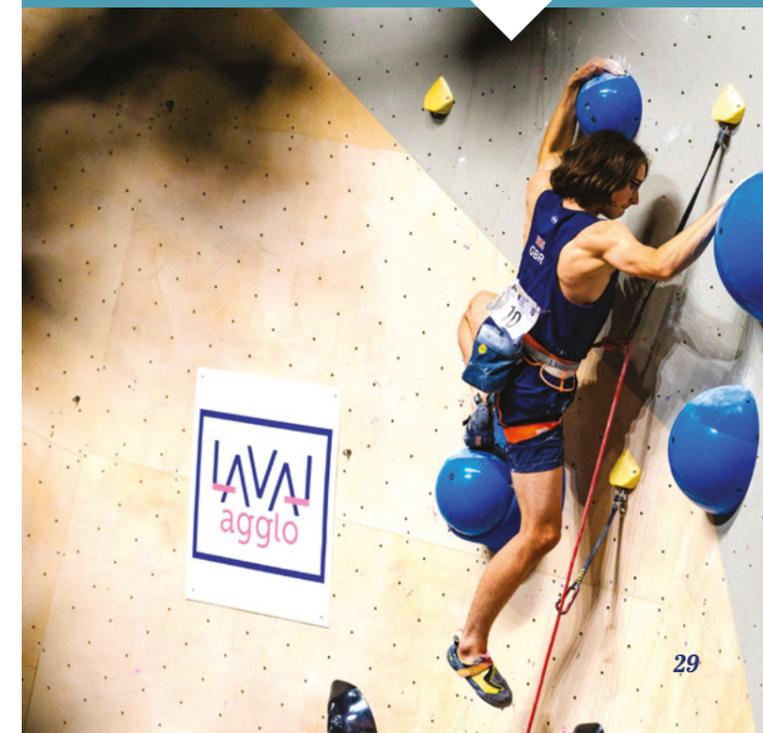
LAVAL AGGLOMÉRATION, TERRE DE JEUX 2024

Labellisée Terre de Jeux depuis 2019, L'Agglo a poursuivi ses actions de promotion et de soutien au développement sportif, à travers deux actions :

- L'UTLM (Ultra Trail La Mayenne), une course de 85 km à travers le département, organisée par l'association Le Son de Vie ;
- des tournois de basket en 3x3 organisés par l'Union Sportive Lavalloise (USL).

ÇA "MATCHE" DANS L'AGGLO !

- En février, les équipes féminines de football de France, Danemark, Norvège et Uruguay se sont affrontées sur les pelouses du stade Le Basser lors du **tournoi international de foot féminin**. L'occasion de voir du football de très haut niveau et de découvrir les joueuses nationales.
- En juillet, 8 équipes internationales féminines se sont affrontées à l'Espace Mayenne pour la **Challenger Cup de volley-ball**. Ces rencontres ont eu des retombées économiques importantes : près de 250 000 € ont été dépensés dans le parc hôtelier et auprès des différents prestataires locaux ;
- L'Espace Mayenne a accueilli en octobre la retransmission du **tournoi européen d'escalade** qualificatif pour les Jeux Olympiques de Paris sur Eurosport, offrant une visibilité supplémentaire à l'agglomération lavalloise.



tourisme



LE VALLIS GUIDONIS REMIS À FLOT

Après 8 mois de travaux de remise aux normes (rénovation de la coque et peintures effectuées par des entreprises locales), le Vallis Guidonis, bateau de croisière de l'Office de Tourisme de Laval, a pu reprendre son activité en septembre 2023.



UN CIRCUIT PÉDESTRE (BIENTÔT) TOUT TRACÉ !

En 2023, la convention de partenariat signée entre la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFR 53) et Laval Agglomération a permis de poursuivre le travail impulsé jusqu'alors, avec l'intégration des 14 communes de l'ancien pays de Loiron au circuit de randonnée communautaire. Le repérage d'un nouveau tracé a été réalisé et des conventions d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage, ont été signées entre Laval Agglomération, la FFR 53, les propriétaires fonciers et les communes.

PARICOURIR LE TERRITOIRE

L'année 2023 a vu la création de 2 nouveaux circuits trail et 1 gravel, portant le nombre total à 13 parcours trail (avec 2 urbains, soit 250 km, et 7 parcours gravel allant de 25 à 85 km, soit 350 km au total). Guidage vocal et GPS sont disponibles sur les parcours à travers l'application gratuite OnPiste. Ces circuits permettent de valoriser le territoire et de renforcer son attractivité.

UNE GUINGUETTE À LA HALTE FLUVIALE

En plus de la halte fluviale d'Entrammes, la halte fluviale de Laval, à proximité du square de Boston est désormais gérée par Laval Agglomération. Elle s'offre comme un véritable espace d'accueil, où il est aussi possible de louer des bateaux à moteur sans permis, des pédalos, des vélos nautiques, des barques et des vélos avec ou sans remorque porte-bébé.



5

UNE AGGLOMÉRATION performante et démocratique

En consultant et en associant systématiquement les 34 communes du territoire dans les prises de décisions, Laval Agglomération s'inscrit résolument dans un processus démocratique. Au niveau des services, cette dynamique se retrouve dans les efforts poursuivis en matière de formation des agents. En termes de budget, si Laval Agglomération a vu son autonomie réduite, elle est parvenue à maintenir des marges de manœuvre sur d'autres politiques publiques essentielles.

[en chiffres]

En 2023, le bureau communautaire a été réuni **11 fois** et le conseil communautaire **8 fois**.

DES FORMATIONS À TOUS LES NIVEAUX

Laval Agglomération a poursuivi ses efforts en matière de formation de ses agents et, comme chaque année, un partenariat a été conclu avec le CNFPT pour l'organisation de formations collectives sur les sites de la ville, du CCAS de Laval, et de L'Agglo. Plus de 25 sessions (soit 55 jours) ont été organisées en 2023. Elles ont porté tout autant sur des domaines transversaux, tels que l'administratif et l'accueil, le management, les grandes causes (égalité femmes-hommes, transition écologique), la sécurité des agents au travail, que sur des besoins spécifiques de direction (vie citoyenne et institutionnelle, enfance famille, petite enfance, personnes âgées, espaces verts, propreté urbaine, ressources humaines, etc.).

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN BONNE VOIE

Laval Agglomération attache une attention toute particulière à l'égalité femmes-hommes en œuvrant quotidiennement pour lutter contre les discriminations et préjugés en la matière. Cette politique est portée par la direction des ressources humaines, afin de garantir aux agents de la collectivité un égal accès à l'emploi, au déroulement de carrière, à la prévention des risques professionnels ou encore à la formation. Un plan d'action pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes 2023-2026 a été validé par arrêté le 2 août 2023.

#ressources humaines



#communication, attractivité, participation

L'AQUABULLE CHANGE D'IMAGE

Suite à la reprise en régie du centre aquatique Aquabulle, la direction de la communication a produit une toute nouvelle identité visuelle pour marquer cet espace. Tous les supports de communication et l'ensemble de la signalétique au sein de la piscine ont été remplacés avec notamment l'habillage XXL du silo pour lui apporter une visibilité à plus grande échelle.



«MOINS C'EST PLUS», UN NOUVEAU LABEL POUR MIEUX GÉRER SES DÉCHETS

Pour accompagner l'adoption du schéma directeur gestion et prévention des déchets, et notamment le passage en C05 en janvier 2024, la direction de la communication et de l'attractivité a défini l'axe «Moins c'est plus» - Parce qu'en faire moins, c'est finalement en faire plus.

Objectifs : faire comprendre et accepter les nouveautés aux habitants et leur donner envie d'entamer leur transition en accompagnant les nécessaires changements de comportement.

La campagne s'est tournée autour de 5 messages clés issus des différentes catégories de collecte, en fonction de la typologie de déchets : - de pack + de vrac / - de gaspillage + de compostage / - de déchets verts + de retour à la terre / - par terre + dans le bac à verre / - jeter + réparer

Déployée en support print et numérique, avec notamment des mini capsules vidéos, un discours pragmatique a été plébiscité pour permettre d'apporter des conseils et astuces faciles à appliquer. Le tout en valorisant l'engagement et l'aide apportée par Laval Agglomération aux habitants.



TUL, CE N'EST PAS QUE LE BUS

A l'occasion du changement de DSP, un tout nouvel univers graphique et une structuration de la communication ont permis de définir une nouvelle marque des mobilités du territoire : TUL. Le positionnement stratégique vise à faire de TUL une marque culturelle, ancrée sur son territoire. Chaque offre des transports en commun et des mobilités douces est sous l'égide de la marque TUL, qui valorise un «art de vivre lavallois pour l'ensemble du territoire». TUL devient une marque fonctionnelle (on valorise l'ensemble des offres de mobilité) / engageante (verte) / et émotionnelle (à travers la valorisation de son patrimoine culturel et architectural).



2 000 VOTANTS POUR CHOISIR LE NOUVEAU LOOK DES BUS

Pour accompagner le déploiement de cette nouvelle identité, et l'arrivée de 6 nouveaux bus électriques dans la flotte, les habitants ont été appelés à voter pour leur design préféré. 6 options mais une seule couleur : le vert. Couleur idéale pour des bus 100 % électriques et respectueux de l'environnement.

Une concertation grand format qui a engagée près de 2 000 votes !



nouveaux bus, nouveaux



TUL'AIMES OU PAS ?
Participez au choix du nouvel habillage des bus sur AGGLO-LAVAL.FR



#communication, attractivité, participation



GRANDE SOIRÉE ATTRACTIVITÉ - 400 ACTEURS DU TERRITOIRE MOBILISÉS

Après près d'1 an de travail pour définir ce qui fait la singularité du territoire [établissement d'un diagnostic, d'un portrait sensible et d'un positionnement], la direction de la communication et de l'attractivité a organisé, le 4 octobre, une grande soirée attractivité pour officiellement lancer la démarche auprès des acteurs du territoire. Près de 400 personnes issues des sphères économique, institutionnelle, culturelle, associative... ont répondu à l'appel.

Au programme de cette soirée : témoignages de grands témoins qui ont fait l'état des lieux de ce qu'est le territoire, suivi par un intermède artistique, produit par trois talents (conteur, musicien et dessinateur), qui ont dressé le portrait sensible de Laval, sur la base duquel a été défini le nouveau positionnement stratégique du territoire.



Cette soirée a également donné le top départ des premiers ateliers de travail permettant de construire ensemble, croiser les champs, les thématiques et les acteurs et fédérer les énergies autour de projets phares permettant demain de renforcer l'attractivité et l'hospitalité du territoire.

CHIFFRES CLÉS



- Couverture : 85 253 (+28,3% par rapport à 2022)
- Interactions : 7.1k (+23.3%)
- Nouveaux abonnés : 707
- Taux d'engagement : 8.3%



- 1 838 followers
- 9 299 impressions (nombre de fois où le contenu a été affiché)



- 5 787 vues de la page
- 2 212 visiteurs uniques
- 3 844 abonnés
- 1 083 nouveaux abonnés sur la période
- 988 réactions
- 111 republications

#budget - finances

AUTONOMIE FINANCIÈRE RÉDUITE ET INVESTISSEMENTS MESURÉS

Suite aux récentes réformes fiscales (taxe d'habitation et impôts productifs), les collectivités reçoivent des compensations financières de la part de l'État mais elles n'en maîtrisent plus les évolutions. Depuis 2023, Laval Agglomération ne peut plus décider des taux à appliquer pour 65% de ses recettes fiscales. Cependant, soucieuse de nourrir l'attractivité du territoire, la capacité financière 2023 prudentielle de Laval Agglomération a permis un niveau d'investissement consolidé de 38 M€, dont 13 M€ pour l'eau potable, 4,7 M€ pour sa politique en matière de transports, 2,3 M€ en faveur de l'enseignement supérieur et 2 M€ au titre des sports (terrains synthétiques). Laval Agglomération a aussi fait des choix d'investissements mesurés pour conserver des marges de manœuvre sur ses autres politiques publiques essentielles (économiques, environnementales, transport, etc.) appelées à monter en puissance à très court terme.

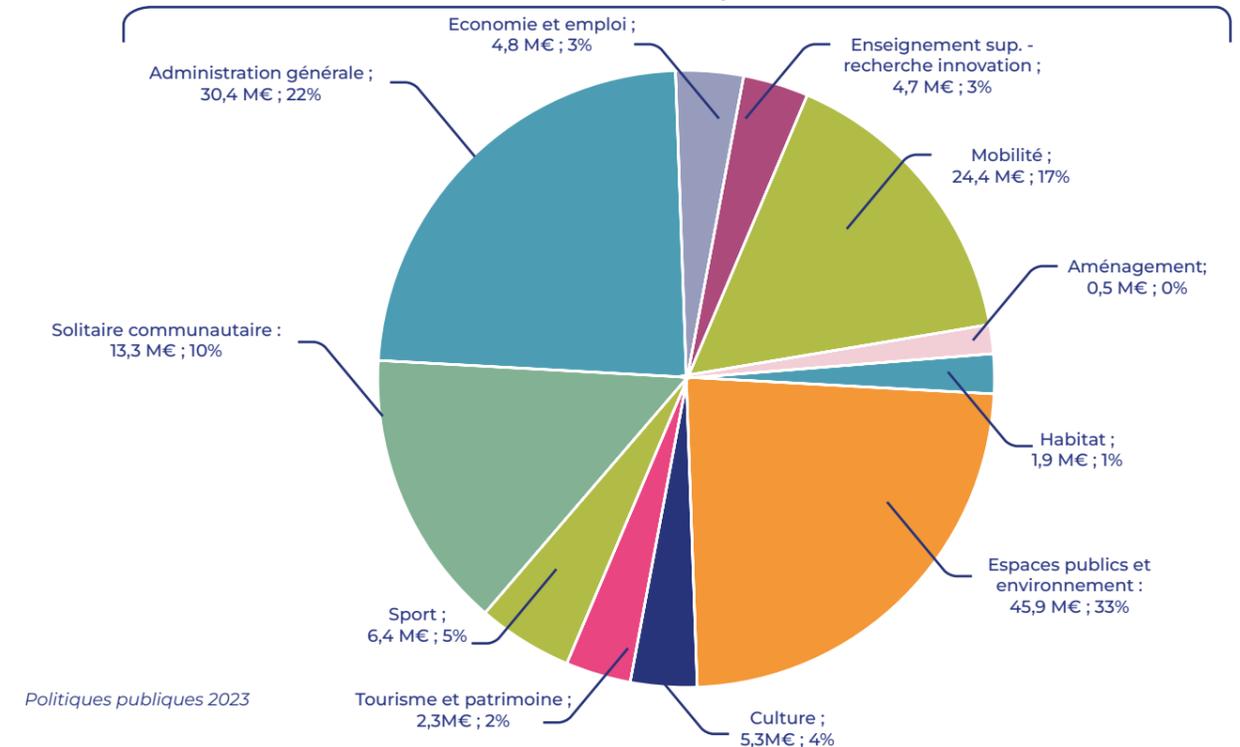
TRANSPORTS : UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX SOUTENU PAR LE VERSEMENT "MOBILITÉ"

Laval Agglomération a fait le choix fort de renforcer son offre de transport en commun de manière équilibrée sur tout le territoire en misant sur des énergies non polluantes. Elle investit chaque année dans l'acquisition de bus électriques qui viennent se substituer au bus à énergie thermique. En 2023, Laval Agglomération a investi 3,3M€ à ce titre. En complément, elle propose la gratuité des transports les week-ends et jours fériés. Ces investissements seront complétés dans les années à venir par des cheminements facilitant et sécurisant la mobilité à vélos sur son territoire. Afin de pérenniser le financement de ce programme, Laval Agglomération a mis en œuvre le «versement mobilité» sur ses 34 communes à compter du 1^{er} janvier 2023. Cette contribution patronale est destinée à financer les transports en commun. Cette recette étant encore insuffisante, le budget principal de Laval Agglomération apporte un soutien financier annuel conséquent (5,6 M€ en 2023).

UNE DÉCISION FORTE : LA REPRISE DE L'AQUABULLE EN RÉGIE DIRECTE

Depuis le 21 avril 2023, l'Aquabulle est gérée directement par les services de Laval Agglomération. Les économies générées en termes de coûts de fonctionnement (500K€ en 2023) seront fléchées sur le financement des investissements qui doivent être réalisés.

Répartition 2023 du budget de Laval Agglomération : 140 M€ au service de politiques structurantes et plurielles



Hôtel communautaire
1 place du Général Ferrié
Laval

02 43 49 46 47